

Ça s'est passé ...



Carnaval de l'école



Sortie des Séniors à l'Angé Bleu



Les vœux du Maire



Les inondations de fin janvier



Vernissage à la bibliothèque

→ Et bientôt ...

★ Spectacles jeune public :



> **Vendredi 4 avril / 10h45 / Mairie**
 « *En corps* » Cie Les enfants du paradis
 Théâtre d'objet, gestuel et musical.

Dans ce spectacle poétique, le corps se raconte, il est aussi un terrain de jeu où le ventre devient bouche de cantatrice, où les mains se métamorphosent en loup, où les genoux s'animent et se rencontrent ...



> **Lundi 7 avril / 15h / Mairie**
 « *Chez persil et ciboulette* »
 Cie Pas folle la guêpe

Spectacle musical, clownesque et culinaire
 Bienvenue chez Persil et Ciboulette, restaurant homologué par le Front de Libération des Fruits et Légumes Frais. Au menu recettes musicales et recettes théâtrales. Au son de l'accordéon, la guerre contre les produits industriels est déclarée !

★ Loto de l'école :

> **Samedi 15 mars / 20h30**
 Salle Moulin Carreyre

Venez soutenir l'école de l'Estey et les parents d'élèves en participant à cette manifestation.

Nous vous attendons nombreux !

Renseignement : 05 56 67 11 04

★ Spectacle théâtre loisirs culture : Programme 2014

Samedi 22 février

Grande soirée dansante avec plateau repas
 Salle Moulin Carreyre à partir de 18h
 Tarif : 18 €

Dimanche 27 avril

Journée gastronomique à Montgaillard (47)
 Tarif : 45€ (adhérents) / 50 € (non adhérents)
 Venez nous rejoindre, il reste encore quelques places !

Samedi 12 avril

Théâtre : « Le père Noël est une ordure »
 d'après Josiane Balasko
 Salle Moulin Carreyre à 20h30
 Buffet froid
 Tarif : 10 €
 (Réservation souhaitée avant 5 avril)

Infos : 05 56 67 32 41 / 05 56 67 39 22

LE TOURNE

Info

Hiver 2014

Edito

Chers concitoyens, chers amis,

Voici 19 ans que je préside à la destinée de notre commune avec différents conseils municipaux, ce qui a été, je vous l'assure, un réel plaisir pour moi. Je remercie très vivement tous les élus qui m'ont accompagné pendant toutes ces années, les employés de la Mairie et du CCAS, les membres des différentes associations du Tourne avec lesquels nous avons réussi à conduire notre village vers une réelle modernité tout en préservant son patrimoine mais aussi sa trésorerie.

Le mois prochain, un vrai débat démocratique s'instaura pour assurer la poursuite de cette saine gestion.

Je pense qu'après ces deux décades, la transmission d'un relais est nécessaire pour donner une nouvelle impulsion au Tourne. C'est la réelle raison de ma volonté de me retirer.

Toutefois, je resterai à la disposition de la future équipe municipale pour d'éventuels conseils dont elle aurait besoin mais aussi un simple administré vigilant.

Le Maire

Jean-Louis LARRIEU-MANAN



→ Sommaire

Edito	
Informations pratiques	p 2
Les élections municipales	p 2
Carte d'identité	p 3
Permis de conduire	
Semoctom	
Point relais CDC	
Actualités	p 4
Le coin bibliothèque	p 4
Réforme des rythmes scolaires	
Zoom Commerçant	p 5
Ink Ced Tatoo	
Etat Civil	
Les pages asso	p 6
ACCA	p 6
Krétamode	
Les Chantiers Tramasset	p 7
L'atelier d'accompagnement éducatif	
Agenda	p 8
Ça s'est passé	
Calendrier	



Mairie du Tourne
 Tel / Fax : 05 56 67 02 61 / 09 33 accueil@letourne.fr / www.letourne.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 18h
 Les 1er et dernier samedi du mois : 9h - 12h

Le lundi : fermé au public

→ Elections Municipales 2014 Mode d'emploi

Les dimanches 23 et 30 mars prochain, vous élirez vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints. Comme pour toutes les communes de moins de 1000 habitants, au Tourne, le mode de scrutin ne change pas.



• Quel mode de scrutin

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage).

Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote.

• Qui peut voter ?

Les élections municipales ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de la commune.

• Voter par procuration :

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur de la commune pour voter à votre place par procuration (1 procuration par personne).

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Désormais, le formulaire de demande de vote par procuration est aussi disponible en ligne : www.service-public.fr



• Ce qui change

✓ Pour pouvoir voter, vous devrez présenter au bureau de vote une pièce d'identité (carte d'identité nationale, passeport, permis de conduire, titre de séjour, carte vitale avec photo).

✓ Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

Si vous votez pour une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Election des Conseillers Communautaires

Au Tourne, comme dans toutes les communes de moins de 1000 habitants, vous n'élirez pas de conseillers communautaires.

Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de la commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Vos prochains rendez-vous électoraux :

> Elections municipales : Dimanche 23 mars & Dimanche 30 mars 2014

> Elections européennes : Dimanche 25 mai 2014

→ Les chantiers Tramasset

Pour l'assemblée générale extraordinaire à la Mairie du Tourne, l'association Les Chantiers Tramasset avait imaginé, le samedi 1^{er} février, une présentation dynamique et participative des différents pôles de vie de l'association.

Quatre équipes, composées de salariés et membres du C.A., ont joué le jeu d'un « speed dating » ou « rencontres rapides » afin de présenter et échanger sur les actions des Chantiers. Ainsi, par petits groupes, les adhérents ont pu rencontrer et être « rencontrés » en participant, à tour de rôle, à 4 groupes définis :

- Événementiel, animation et collecte de mémoire,
- Réhabilitation et aménagement du site,
- Exploitation du coureau et activités autour des bateaux (restauration, carénage, stages...),
- Recherche de fonds et gestion de l'association.

Le résultat de ces temps de parole a été très positif, tant du point de vue des adhérents qui ont appréhendé le fonctionnement de l'association dans sa globalité, que du point de vue des salariés et membres du CA qui ont été à l'écoute des remarques et des idées

issues de ces échanges.

Lors de la restitution, des pistes de réflexion ont été lancées : la place des adhérents dans l'activité de charpente navale et l'ouverture à des techniques « modernes », la volonté de réhabiliter le petit chantier pour permettre aux adhérents d'avoir un espace autonome vis à vis de l'activité professionnelle, le désir de créer des temps d'animation locale liés aux actions des Chantiers, même si se pose la question du renouvellement des forces vives dans l'organisation des événements culturels et aussi la recherche toujours tendue d'un équilibre financier...

Enfin, certains projets ont émergé : une chorale de chants de marins et la restauration du « Schtroumph », le chalutier posé sur l'esplanade pour en faire un nouvel outil d'animation.

Des réflexions et des propositions qui continueront à être débattues et pensées en vue de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 12 avril à 10h00, où adhérents et nouveaux venus sont conviés chaleureusement.



Pour plus d'informations sur les bateaux et les activités de l'association, rendez-vous sur le site de l'association les Chantiers Tramasset : www.chantierstramasset.fr 09 53 65 61 69 - www.chantierstramasset.fr et page facebook : Tramasset Les Chantiers

→ L'atelier d'accompagnement éducatif & créatif

Depuis début novembre, un groupe d'enfants brave le froid et la pluie tous les jeudis après la classe pour s'occuper du jardin de l'école.

Nous avons planté tulipes, jacinthes, anémones et autres bulbes ainsi que de la moutarde et espérons les voir fleurir au printemps avec l'arrivée des beaux jours que nous attendons avec impatience !

En arts plastiques, nous nous essayons à diverses techniques de sculpture et avons découvert quelques artistes.



→ A.C.C.A

Braconnage sur la commune !



Juste avant Noël M. Jean-Pierre Guérin et M. Jean-Paul Vitel tous deux gardes-chasse communaux ont relevé des infractions de braconnage avec collets* sur la commune du Tourne.

Le 23 décembre 2013, en fin d'après midi alors qu'il travaille sur un terrain communal. M. Guérin est intrigué par les cris étranges d'un animal. Il se rend sur place et découvre un chevreuil, la patte arrière prise dans un collet. Après l'avoir libéré, il recherche si éventuellement d'autres pièges sont posés et il en trouve trois de plus.

Dès le lendemain MM. Vitel et Guérin cherchent à nouveaux des pièges, et là "bingo", c'est huit collets au total, mais PAS le(s) braconnier(s), qui seront retrouvés aux alentours du bois qui entoure la parcelle communale en bordure du chemin des Barthes. Tous les pièges sont de fabrication artisanale mais très professionnels. Six d'entre eux sont d'un diamètre de 5mm, assez gros pour arrêter un éléphant, lapin ou chevreuil !!! De mémoire, jamais un tel acte de braconnage n'a été signalé sur notre commune.

Une plainte a été déposée en gendarmerie, photos et preuves matérielles à l'appui. La fédération des chasseurs de Gironde ainsi que l'ONF ont été également prévenus.

Enquête à suivre . . .

*collet ; nœud coulant placé sur le passage régulier d'un animal de façon à l'étrangler.

STRICTEMENT INTERDIT.

Dominique Hebrard
Président de l'A.C.C.A

→ Krétamode

Venez apprendre à créer vos vêtements et accessoires!...



Vous êtes débutants ou amateurs, venez vous initier à la couture lors des stages mensuels de l'association.

Où? : à la mairie du Tourne

Quand? : 1 samedi/mois

les 22/02, 15/03, 12/04, 19/05, 14/06

Combien? : adhésion annuelle : 15€

cotisation : 250€/an ou 30€/mois

Contacts : Florence : 06 79 71 50 73 mail : kretamode@yahoo.fr



→ Permis de conduire:

Depuis le 2 janvier 2014, dans le cadre de la mise en place du nouveau permis de conduire sécurisé, trois sites en Gironde vous accueillent pour réaliser vos démarches :

Préfecture de la Gironde, Sous-préfecture d'Arcachon, Sous préfecture de Libourne

Pour vous aider, un dépliant récapitule l'essentiel des modalités pratiques. Il est à votre disposition dans nos lieux d'accueil.

Retrouvez toutes les infos sur : ww.gironde.gouv.fr



→ carte d'identité :

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (+ de 18 ans). Cela concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1/01/14 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) entre le 2/01/04 et le 31/12/13 à des personnes majeures.

Attention : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2/01/04 et le 31/12/13, la prolongation est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

→ Point service de Paillet

Nous vous rappelons qu'un agent d'accueil assure des permanences à Paillet (3 route de Lasserre) pour vous aider dans vos démarches avec la CAF ou le pôle Emploi.

Contact : 05 57 71 99 62 / infodroits@cc-artolie.fr

Permanences CAF :

mardi de 8h à 13h / jeudi de 14h à 19h

(Consultation des dossiers avec le n° d'allocataire et le mot de passe, impression d'attestation de paiement, documentation, déclaration de ressources du RSA, formulaires à remplir...)

Permanences Pôle emploi :

mardi de 8h à 13h / jeudi de 14h à 19h

Inscription ou réinscription, actualisation mensuelle, mise à jour de dossier, attestations de paiement, impression CV, lettre de motivation, renseignements divers).

→ SEMOCTOM :

Depuis le 1er janvier 2014, la taxe d'ordure ménagère a laissé la place à la redevance incitative

Le lien sera ainsi établi entre la contribution payée par l'utilisateur et le service rendu, comme le stipulent les lois du Grenelle de l'Environnement.

Chaque foyer sera facturé en fonction du volume d'ordures ménagères produit, c'est-à-dire (au delà de la part abonnement au service) en fonction du nombre de fois où le conteneur à couvercle rouge sera présenté à la collecte.

Alors pour réduire vos déchets, pensez au tri et au compost !

IMPORTANT : Lorsque l'on déménage ou que l'on emménage, il faudra désormais, prévenir le service déchets géré par le **SEMOCTOM (05.57.34.53.20)**.

Infos sur www.semoctom.fr



→ Le coin bibliothèque :

• Les RDV bébés lecteurs :

Judi 13 février
Judi 27 mars
Judi 10 avril
Judi 22 mai
Judi 30 juin

• Rencontre autour d'une expo :

« Méditerranée :
d'une rive à l'autre »
(Photos par Isa Guibal)
Jusqu'au 7 avril

Depuis octobre dernier, la bibliothèque a initié un cycle d'expositions, un moyen pour nos lecteurs de rencontrer des artistes ou projets associatifs locaux et pour les habitants du Tourne de redécouvrir leur bibliothèque.



Pour nous contacter :
bibletourne@gmail.com



ROMAN ADULTE
Au revoir là-haut
de Pierre Lemaître

Sur les ruines du plus grand carnage du XX^e siècle, 2 rescapés des tranchées, passablement abîmés, prennent leur revanche en réalisant une escroquerie aussi spectaculaire qu'amorale. Des sentiers de la gloire à la subvention de la patrie victorieuse, ils vont découvrir que la France ne plaisante pas avec ses morts...



ALBUM
Bob le raté
Alfred & Guillaume
Guéraud

Une aventure loufoque, palpitante, qui nous plonge dans les bas quartiers de Chicago des années 50.

Ça pétille, ça dégaine, c'est rythmé. Ça pétarade. Ça défile comme un vieux film des années 50 sur pellicule.

Sélection dans le cadre de Lire et

• Un espace multimédia :

Depuis décembre, votre bibliothèque s'est équipée d'un espace multimédia. Pendant les horaires d'ouverture, vous pouvez désormais écouter sur place les CD avant de les emprunter. Un ordinateur, un accès internet et une imprimante sont également à votre disposition pour vos recherches personnelles, démarches, rédaction et impression de CV...



La bibliothèque est ouverte :

Les lundis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h

→ Réforme des rythmes scolaires :

Ces derniers mois, la commune a participé à la réflexion initiée par la Communauté de Communes autour du PEDT (Projet Educatif De Territoire). La rédaction de ce document étant achevée, vous pouvez désormais le consulter sur www.letourne.fr.

Comme nous vous l'annonçons dans notre numéro d'automne de Le Tourne info, nous avons souhaité participer à cette réflexion afin d'avoir la meilleure vue possible sur le projet et pouvoir se saisir du changement qui nous est imposé pour améliorer l'accueil de nos enfants, d'une part et d'autre part, mutualiser les moyens déployés pour permettre la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions.



→ Zoom sur un commerçant du Tourne : Questions à Cédric de Ink Ced Tatoo

Ancien animateur artistique, passionné de dessin et de tatouage depuis son plus jeune âge, Cédric réalise son rêve en s'installant au Tourne en juin 2012 : ouvrir son propre salon de tatouage. Fort de ses rencontres et expériences auprès de différents professionnels du milieu, il exerce son métier avec passion et enthousiasme.

Le Tourne - Info : Comment une activité telle que le tatouage est-elle accueillie et évolue-t-elle dans un village de 750 habitants ?

Ink Ced Tatoo : Comme partout ailleurs ; certaines personnes ont une mauvaise image de cette activité. Mais les mentalités évoluent, notamment avec le phénomène de mode qui y est associé. Et puis, le bouche à oreille fonctionne très bien et contribue à amener de nouvelles personnes. De plus, comme toutes les activités qui se développent, le tatouage ou tatoo est de plus en plus légiféré et encadré, ce qui contribue à rassurer les gens. C'est le cas par exemple de tout ce qui touche aux normes d'hygiène.

Le Tourne - Info : Justement pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ?

Ink Ced Tatoo : Les tatoueurs installés doivent obligatoirement suivre une formation hygiène. En ce qui me concerne, je n'utilise que du matériel stérile à usage unique, ce qui garantit des conditions d'hygiène sans risques.

Le Tourne - Info : Quelles sont les spécificités de votre métier ?

Ink Ced Tatoo : En dehors de l'aspect artistique, ce qui me plaît beaucoup dans ce métier, c'est la dimension sociale et relationnelle. Le tatouage attire toutes sortes de gens. Ce n'est pas un acte anodin qui crée une véritable relation de confiance entre le tatoueur et le tatoué. Le tatouage est souvent lié à un événement important de la vie. J'aime son aspect définitif car il contribue selon moi à affirmer notre identité. Il est donc par définition personnel et unique. Personnellement, je refuse de refaire deux fois le même tatouage. Aussi, je privilégie toujours la discussion afin d'être sûr de cerner parfaitement le projet.

Le Tourne - Info : Avez-vous un style de prédilection ?

Ink Ced Tatoo : Mes styles de prédilection sont les styles dit « Old school » et Japonais. Mais je m'adapte à toutes les demandes et j'apprécie particulièrement le fait d'élaborer un projet avec le client.

Pour contacter Ink Ced Tatoo

06 61 33 03 52

Retrouvez également Cédric dans sa boutique :

Du mardi au samedi

De 14h à 19h30

au 14 bis, avenue du Lieutenant Rouch



→ Etat Civil :

Naissances :

Elena DA COSTA CARNEIRO
Noam TORCHUT
Lina, Ines, Inola LEMAITRE
Léna, Florence, Luci CHIQUET

Mariages :

Bakohery RAJOELISON
& Bruno-Marie, François, Albert CAPPIELLO
.....
Fanny CASES & Tony, Grégoire BREAUD

Décès :

Marie-Thérèse SARRAZIN
Henriette LAVIGNE
Olinda MICOULEAU